

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00098

Numéro SIREN : 482 396 454

Nom ou dénomination : A.F.F.A.J.

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2018 sous le numéro de dépôt 1002

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

Maître Olivier DAVIGNY
Avocat
112 boulevard Richelieu
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.F.F.A.J.

Numéro RCS : 482 396 454

Numéro Gestion : 2005B00098

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 25-27 rue Raspail

: 02100 Saint Quentin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 19/04/2018

Sous le numéro : 1002

Délivré à Saint-Quentin le 20 avril 2018

Le Greffier,

u

Documents financiers

SAS AFFAJ

25 Rue Raspail 02100 Saint Quentin

Exercice clos le 30 septembre 2017



Sommaire

<i>Rapport de l'expert-comptable</i>	5
<i>Comptes annuels</i>	7
Bilan	8
Compte de résultat	10
Annexe	12
Règles et méthodes comptables	14
Informations relatives au bilan	16
Autres informations	23
<i>Détail des comptes</i>	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	29
<i>Documents fiscaux</i>	33
<i>Informations PwC</i>	46

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

Monsieur,

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SAS AFFAJ relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu; ils se caractérisent par les données suivantes :

– Total du bilan :	1 233 798,86 €
– Chiffre d'affaires :	2 899 832,73 €
– Résultat net comptable :	118 994,82 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Saint-Quentin
Le 14 décembre 2017

Didier BRUN
Expert-Comptable Associé

*PwC Services, 6 Place Arnaud Bisson, 02100 Saint-Quentin
Tél. : 03 23 06 28 00, Fax : 03 23 06 27 98, www.services-entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables d'Aquitaine. Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 000 €. Siège social : 179, Cours du Médoc 33 300 Bordeaux. RCS Bordeaux 814 416 582. TVA n° FR 81 814 416 582. Siret 814 416 582 00017. Code APE 6920Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lille, Limoges, Lesconil, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Comptes annuels

Bilan SAS AFFAJ

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	5 558	5 558		
Fonds commercial	252 757		252 757	252 757
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 470	24 470		
Installations techniques, mat. et outillage	1 636	1 425	211	511
Autres immobilisations corporelles	646 885	574 235	72 650	106 679
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés	232		232	232
Prêts				
Autres immobilisations financières	74 585		74 585	76 381
ACTIF IMMOBILISE	1 006 121	605 687	400 435	436 560
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	230 180		230 180	218 985
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	73 137	4 585	68 552	114 460
Autres créances	329 524		329 524	189 322
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	40 017		40 017	100 017
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	107 272		107 272	30 227
Charges constatées d'avance	57 820		57 820	61 220
ACTIF CIRCULANT	837 949	4 585	833 364	714 231
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 844 071	610 272	1 233 799	1 150 792

Bilan SAS AFFAJ

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital		
Capital	30 000	30 000
dont versé	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	294 171	247 435
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	118 995	96 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	446 166	377 171
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 853	247 581
Emprunts et dettes financières diverses	70 000	
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	496 023	426 192
Dettes fiscales et sociales	101 756	99 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	787 633	773 621
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 233 799	1 150 792

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Compte de résultat SAS AFFAJ

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois
Ventes de marchandises France	2 899 833	2 929 614
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France		
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 899 833	2 929 614
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 791	472
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	2 868	15 992
Autres produits	31	92
Total des produits d'exploitation	2 906 523	2 946 170
Achats de marchandises	1 207 125	1 268 249
Variation de stock de marchandises	-11 195	4 575
Achats matières premières et autres approvisionnements	964	1 496
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	820 221	815 001
Impôts, taxes et versements assimilés	17 234	16 009
Salaires et Traitements	435 016	432 837
Charges sociales	122 350	120 093
Dotations aux amortissements sur immobilisations	41 038	45 626
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4 585	
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	106 948	106 240
Total des charges d'exploitation	2 744 288	2 810 125
RESULTAT D'EXPLOITATION	162 235	136 045
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	6 800	4 197
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	6 800	4 197
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	12 308	15 453
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	12 308	15 453
RESULTAT FINANCIER	-5 508	-11 256
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	156 726	124 789
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95	
Produits exceptionnels sur opération en capital	2 000	1 041
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		

Compte de résultat SAS AFFAJ

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois
Total produits exceptionnels	2 095	1 041
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	966	1 570
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 000	1 041
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	2 966	2 611
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-872	-1 570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	36 860	26 483
TOTAL DES PRODUITS	2 915 417	2 951 408
TOTAL DES CHARGES	2 796 422	2 854 672
BENEFICE OU PERTE	118 995	96 736

Annexe SAS AFFAJ

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours	x		
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions		x	
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Annexe SAS AFFAJ

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables SAS AFFAJ

Désignation de la société : SAS AFFAJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2017, dont le total est de 1 233 799 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 995 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 octobre 2016 au 30 septembre 2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables SAS AFFAJ

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est calculé à la clôture de l'exercice sur la base des rémunérations éligibles.

Ce produit est comptabilisé en diminution des charges de personnel (rubrique "charges sociales") conformément à la préconisation de la note d'information du 28 février 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

*Informations relatives au bilan SAS AFFAJ***INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN*****Actif immobilisé***

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	258 315			258 315
Immobilisations incorporelles	258 315			258 315
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 470			24 470
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 636			1 636
- Installations générales, agencements aménagements divers	464 082			464 082
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	176 094	6 709		182 803
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	666 281	6 709		672 990
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	232			232
- Prêts et autres immobilisations financières	76 381	203	2 000	74 585
Immobilisations financières	76 613	203	2 000	74 817
ACTIF IMMOBILISE	1 001 209	6 912	2 000	1 006 121

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Détail des immobilisations**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 709	203	6 912
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 709	203	6 912
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 000	2 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 000	2 000

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Détail des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	5 558			5 558
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gén. agenc. aménagements constructions	24 470			24 470
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	1 125	300		1 425
Inst. gén. agencements et aménag. divers	366 196	31 634		397 829
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	167 301	9 104		176 406
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	559 091	41 038		600 129
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	564 649	41 038		605 687

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Actif circulant****Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	74 585		74 585
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	5 502	5 502	
Autres créances clients	67 635	67 635	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	509	509	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	14 880	14 880	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 738	31 738	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	22 869	22 869	
Groupe et associés	252 424	252 424	
Débiteurs divers	7 103	7 103	
Charges constatées d'avance	57 820	57 820	
Total	535 065	460 480	74 585
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	62 822
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	758
Banques interets courus	1 121
Dettes provis. pr congés à payer	40 804
Primes à payer	2 200
Charges sociales s/congés à payer	13 057
Charges sociales - charges à payer	955
Etat - autres charges à payer	9 007
Total	130 723

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	5 792
Etat - produits à recevoir	22 869
Associés - intérêts courus	4 798
Divers - produits à recevoir	1 098
Banques prod. a recevoir	510
Total	35 067

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Capitaux propres****Composition du capital**

Capital d'un montant de 30 000,00 Euro décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	30 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	30 000	1,00

Provisions**Ventilation des dotations/reprises des provisions et des dépréciations**

	Dotations	Reprises
Exploitation	4 585	
Financières		
Exceptionnelles		

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Dettes****Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 853	109 059	10 794	
Emprunts et dettes financières diverses	70 000	70 000		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	496 023	496 023		
Dettes fiscales et sociales	101 756	101 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	787 633	776 839	10 794	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	10 719			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de Régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	57 820		
Total	57 820		

*Autres informations SAS AFFAJ****AUTRES INFORMATIONS******Engagements financiers*****Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	75 974
EMPRUNTS	75 974
Total	75 974
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE acquis au titre de la période close au 30 septembre 2017 s'élève à 29 313 euros.

Le crédit d'impôt 2016 a été utilisé pour l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers notamment d'effort en matière de recrutement, de reconstitution de son fonds de roulement.

Détail des comptes

Bilan détaillé SAS AFFAJ

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions brevets licences procédés...	5 558	5 558		
Concessions et droits similaires	5 558		5 558	5 558
Amort.conc.brevets logic.		5 558	-5 558	-5 558
Fonds commercial	252 757		252 757	252 757
Droit au bail	252 757		252 757	252 757
Immobilisations corporelles				
Constructions	24 470	24 470		
Installations générales	24 470		24 470	24 470
Amort.agenc.construct.		24 470	-24 470	-24 470
Installations techniques, mat. et outillage	1 636	1 425	211	511
Matériel industriel	1 636		1 636	1 636
Amort. matériel industriel		1 425	-1 425	-1 125
Autres immobilisations corporelles	646 885	574 235	72 650	106 679
Instal.gales, agenc, aménagt.div.	464 082		464 082	464 082
Matériel de bureau	29 061		29 061	25 574
Mobilier	153 742		153 742	150 520
Amort.ag.cons.diverses		397 829	-397 829	-366 196
Amort.mat.bureau &infor.		25 882	-25 882	-24 510
Amort. mobilier		150 523	-150 523	-142 791
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	232		232	232
Titres immobilisés (droit propriété)	232		232	232
Autres immobilisations financières	74 585		74 585	76 381
Dépôts et cautionnements	74 585		74 585	76 381
ACTIF IMMOBILISE	1 006 121	605 687	400 435	436 560
Stocks et en-cours				
Marchandises	230 180		230 180	218 985
Stocks de marchandises	230 180		230 180	218 985
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	73 137	4 585	68 552	114 460
Clients	67 635		67 635	114 460
Clients douteux ou litig.	5 502		5 502	
Provis. dépréc. comptes clients		4 585	-4 585	
Autres créances	329 524		329 524	189 322
Fournisseurs	213		213	186
Fournisseurs - rrr à obtenir	5 792		5 792	30 179
Titres restaurant	509		509	502
Etat - impôts sur les bénéfices	14 880		14 880	1 344
Tva intraco				78
Tva déductible s/immobilisations	560		560	
Tva déductible	6 508		6 508	6 923
Tva déductible s/aut.biens et sces	10 452		10 452	11 709
Tva collectée	4 760		4 760	4 501
Tva sur factures non parvenues	9 457		9 457	2 002
Etat - produits à recevoir	22 869		22 869	18 812
Compte courant cm	247 626		247 626	111 173
Associés - intérêts courus	4 798		4 798	1 441
Divers - produits à recevoir	1 098		1 098	472
Valeurs mobilières de placement	40 017		40 017	100 017

Bilan détaillé SAS AFFAJ

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
Ecureuil trésorerie c	17		17	17
Autres valeurs mobilières	20 000		20 000	80 000
C.A.T. Banque Populaire	20 000		20 000	20 000
Disponibilités	107 272		107 272	30 227
Chèques à encaisser	15 160		15 160	
Livret a personne morale	300		300	179
CE Excédent pro	44 642		44 642	
Banque Populaire	45 928		45 928	
Banque Populaire 2				20 040
Banques prod. a recevoir	510		510	8 413
Caisse centre commercial	357		357	265
Caisse centre ville	263		263	616
Caisse pluriel	113		113	713
Charges constatées d'avance	57 820		57 820	61 220
Charges constatées d'avance	57 820		57 820	61 220
ACTIF CIRCULANT	837 949	4 585	833 364	714 231
TOTAL ACTIF	1 844 071	610 272	1 233 799	1 150 792

Bilan détaillé SAS AFFAJ

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital		
Capital	30 000	30 000
Capital souscrit-appelé, versé	30 000	30 000
dont versé	30 000	30 000
Capital souscrit-appelé, versé	30 000	30 000
Réserves		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserve légale	3 000	3 000
Autres réserves	294 171	247 435
Autres réserves	294 171	247 435
Résultat		
Résultat de l'exercice	118 995	96 736
CAPITAUX PROPRES	446 166	377 171
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 853	247 581
Emprunt n°298		8 880
Emprunt 197 K€	42 338	72 662
Emprunt	8 000	
Emprunt 49700€	12 818	29 576
Emprunt 49 700 €	12 818	29 576
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	758	147
Caisse d'Epargne	42 001	33 763
Banque Populaire		71 974
Banques interets courus	1 121	1 004
Emprunts et dettes financières diverses	70 000	
Autres emprunts	70 000	
Fournisseurs et autres dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	496 023	426 192
Fournisseurs	433 202	383 999
Fournisseurs - fact. non parvenues	62 822	42 193
Dettes fiscales et sociales	101 756	99 848
Personnel	43 941	44 529
Personnel rémunérations dues	937	1 076
Dettes provis. pr congés à payer	40 804	40 253
Primes à payer	2 200	3 200
Organismes sociaux	38 034	32 131
Sécurité sociale	15 871	12 418
Caisse de prévoyance	968	544
Caisse de retraite salariés	3 553	2 964
Autres caisses	3 631	2 300
Charges sociales s/congés à payer	13 057	12 881
Charges sociales - charges à payer	955	1 024
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 775	14 293
Tva due intracommunautaire		78
Tva à décaisser	10 775	14 215
Autres dettes fiscales et sociales	9 007	8 895
Etat - autres charges à payer	9 007	8 895
DETTES	787 633	773 621
TOTAL PASSIF	1 233 799	1 150 792

Compte de résultat détaillé SAS AFFAJ

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises France	2 899 833	2 929 614	-1,02
Ventes cellule n° 111	1 214 149	1 218 143	-0,33
Ventes centre ville	1 122 506	1 112 849	0,87
Ventes cellule n° 16	563 802	599 649	-5,98
R.r.r. accordés s/vtes de marchand.	-624	-1 027	-39,18
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 899 833	2 929 614	-1,02
Subventions d'exploitation	3 791	472	703,21
Subventions d'exploitation	3 791	472	703,21
Reprise/provisions (et amorts) transferts de charges	2 868	15 992	-82,07
Repris.s/prov.dépréc. stocks		2 531	-100,00
Transfert de charges d exploitation	239	11 390	-97,90
Avantage nature véhicule	2 629	2 072	26,88
Autres produits	31	92	-66,02
Produits divers gestion courante	31	92	-66,02
Total des produits d'exploitation	2 906 523	2 946 170	-1,35
Achats de marchandises	1 207 125	1 268 249	-4,82
Montures	506 994	498 515	1,70
Verres	610 519	675 455	-9,61
Achats divers	89 612	93 887	-4,55
Achats m/ses cee		392	-100,00
Variation de stock de marchandises	-11 195	4 575	-344,70
Variat. stocks marchandises	-11 195	4 575	-344,70
Achats matières premières et autres approvisionnements	964	1 496	-35,54
Achats emballages	964	1 496	-35,54
Autres achats & charges externes	820 221	815 001	0,64
Fournitures électricité	14 050	14 837	-5,31
Fournitures carburant	2 498	1 047	138,73
Achats de petit équipement	6 239	6 929	-9,96
Achats fournitures administratives	6 911	7 216	-4,22
Decorations	3 468	3 600	-3,67
Redevances crédit bail		12 301	-100,00
Locations cellule n° 111	102 178	95 442	7,06
Locations centre ville	33 109	34 527	-4,11
Locations cellule n° 16	70 300	70 237	0,09
Charges locatives	27 385	30 186	-9,28
Redevances de gérance libre	54 000	54 000	
Locations mobilières	1 003	1 048	-4,32
Locations de matériel technique	480	530	-9,43
Loc. matériel (meule)	6 780	2 260	200,00
Loc. matériel (informatique)	4 547	4 146	9,66
Locations de matériel de transport	7 130	5 041	41,45
Entretien immobilier	18 111	16 427	10,25
Entretien du matériel technique	243		
Entretien du matériel de transport	800	24	NS
Maintenance	7 476	6 800	9,95
Assurances multirisques	12 625	12 118	4,18
Assurance matériel de transport	974	749	29,97
Documentation technique	4 948	4 378	13,03
Frais de formation	1 050	2 640	-60,23
Honoraires	27 895	26 178	6,56
Honoraires juridique	1 336	1 386	-3,56

Compte de résultat détaillé SAS AFFAJ

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	Var. abs. (%)
Honoraires CAC	6 050	6 120	-1,14
Autres honoraires	2 464	1 309	88,25
Honoraires de direction	120 000	120 000	
Frais d'actes et contentieux		2 063	-100,00
Rémun. & honoraires divers	1 920	2 080	-7,70
Publicité	1 493	965	54,72
Publicité affilou	228 020	233 632	-2,40
Cadeaux à la clientèle	2 295	2 078	10,47
Divers (pourboires, dons courants)	187	145	28,80
Transports sur achats	10 088	9 180	9,89
Voyages et déplacements	5 570	4 147	34,32
Réceptions	7 827	3 389	130,92
Frais postaux	4 956	4 302	15,20
Frais de télécommunication	5 949	5 612	6,02
Abonnement internet	1 544	1 319	17,12
Commissions CB	1 185	1 014	16,89
Prestations de services bancaires	4 577	2 952	55,06
Cotisations	167	233	-28,47
Sous-traitance	393	416	-5,53
Impôts, taxes et versements assimilés	17 234	16 009	7,65
Taxe d'apprentissage	2 952	2 821	4,64
Formation continue (organisme)	5 032	4 150	21,27
Cotisation Foncière des Entreprises	8 734	8 503	2,72
Taxes sur les véhicules sociétés	516	496	4,03
Cartes grises		40	-100,00
Salaires et Traitements	435 016	432 837	0,50
Salaires appointements commissions	434 102	416 322	4,27
Indemnités journalières	1 363	11 390	-88,03
Congés payés	551	3 925	-85,96
Primes à payer	-1 000	1 200	-183,33
Charges sociales	122 350	120 093	1,88
Cotisations à l'urssaf	105 552	100 561	4,96
Cotisations aux mutuelles et prév.	7 789	7 092	9,83
Cotisations retraites (salariés)	25 388	24 501	3,62
Tickets restaurant	11 610	11 072	4,86
Charges sociales sur primes à payer	-69	24	-387,50
Cs / congés à payer	176	704	-75,00
Médecine du travail et pharmacie	1 217	1 120	8,72
Crédit impôt compétitivité emploi	-29 313	-24 980	17,35
Dotations aux amortissements sur immobilisations	41 038	45 626	-10,05
Dot. amort. s/immobil. corporel.	41 038	45 626	-10,05
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4 585		
Dot. prov. dépréc. créances clients	4 585		
Autres charges	106 948	106 240	0,67
Redevances pour brevets, licences	106 946	106 151	0,75
Charges diverses gestion courante	2	89	-97,57
Total des charges d'exploitation	2 744 288	2 810 125	-2,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	162 235	136 045	19,25
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun			
Autres intérêts & produits assimilés	6 800	4 197	62,00
Revenus des autres créances	4 798	1 441	232,94

Compte de résultat détaillé SAS AFFAJ

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	Var. abs. (%)
Autres produits financiers	2 001	2 756	-27,38
Total des produits financiers	6 800	4 197	62,00
Intérêts & charges assimilées	12 308	15 453	-20,35
Intérêts sur emprunts et dettes	5 122	8 221	-37,69
Intérêts bancaires	7 013	5 942	18,03
Intérêts des autres dettes	173	1 290	-86,62
Total des charges financières	12 308	15 453	-20,35
RESULTAT FINANCIER	-5 508	-11 256	-51,06
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	156 726	124 789	25,59
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95		
Autres produits except. de gestion	95		
Produits exceptionnels sur opération en capital	2 000	1 041	92,18
Pdt cessions immob fi	2 000	1 041	92,18
Total produits exceptionnels	2 095	1 041	101,26
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	966	1 570	-38,46
Pénalités et amendes	495	17	NS
Autres charges except. de gestion	471	1 553	-69,66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 000	1 041	92,18
VNC immob fi	2 000	1 041	92,18
Total charges exceptionnelles	2 966	2 611	13,62
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-872	-1 570	-44,48
Impôts sur les bénéfices	36 860	26 483	39,18
Impôts sur les bénéfices	36 860	26 483	39,18
TOTAL DES PRODUITS	2 915 417	2 951 408	-1,22
TOTAL DES CHARGES	2 796 422	2 854 672	-2,04
BENEFICE OU PERTE	118 995	96 736	23,01

Documents fiscaux

Désignation de l'entreprise : SAS AFFAJ						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30/09/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	118 994		
			de son conjoint				WB			
			moins part déductible*		à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	3 994	XE	4 490	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	496			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	516	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	1 011
	Amendes et pénalités		WJ	495	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	11 604	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN			
							WN			
							WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	18 812		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
						TOTAL I	WR	154 911		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation		2A			WW				
							XB			
							I6			
							WZ			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZA			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG	22 869	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	23 365		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	131 546	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	131 546	XO		

SAS AFFAJ

[illegible]

SAS AFFAJ

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFFAJ</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	53 861
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
PROVISION TVS	9K	516	9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		516	496
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AFFAJ</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	96 736		Dividendes		ZE	50 000			
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG				
	TOTAL I	0F	96 736		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	96 736			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	306 911		XQ	306 911		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	159 665		
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	353 643		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	820 221		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	8 734		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	8 500		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	17 234		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	579 967		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	407 400		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *							0B	420 933		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)							YP	16		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP						
	- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AFFAJ

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*			Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①			②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	DEPOT LE CENT 31/08/2007	1 000				1 000
	2	LE CENT DEPOT AA 31/12/2007	1 000				1 000
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	1 000					
	2	1 000					
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

Désignation de l'entreprise : SAS AFFAJ		Néant ☒			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.				
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AFFAJ

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

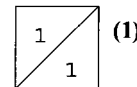
Désignation de l'entreprise : SAS AFFAJ					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AFFAJ</u>															Néant ☐			
Exercice ouvert le : <u>01/10/2016</u> et clos le : <u>30/09/2017</u>															Durée en nombre de mois <u>12</u>			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																		
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															OA	2 899 832		
Production vendue – Biens															OB			
Production vendue – Services															OC			
Production stockée															OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF	3 791		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH	31		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	2 867		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 1															OM	2 906 522		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON	1 207 125		
Variation de stocks (marchandises)															OO	(11 194)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP	964		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	513 309		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	106 948		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
TOTAL 2															OJ	1 817 152		
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	1 089 369
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).															SA	1 089 369		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX			
Période de référence															GY	/ /	GZ	/ /
Date de cessation															HR	/ /		/ /
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

N° SIRET 4 8 2 3 9 6 4 5 4 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AFFAJ

ADRESSE (voie) 25 Rue Raspail

CODE POSTAL 02100 VILLE Saint Quentin

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	30 000
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination C M

N° SIREN (si société établie en France) 344223250 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 30 000

Adresse : N° 25/27 Voie Rue Raspail

Code Postal 02100 Commune SAINT-QUENTIN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

N° SIRET 4 8 2 3 9 6 4 5 4 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AFFAJ

ADRESSE (voie) 25 Rue Raspail

CODE POSTAL 02100 VILLE Saint Quentin

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PwC Services aux Entrepreneurs accompagne les **dirigeants** et les **entreprises** dans les différentes étapes de la **création à la transmission**.

En complément de nos **missions traditionnelles** de Comptabilité, Juridique et fiscal, Paie et social, Commissariat aux comptes, Consolidation, nos équipes sont à vos côtés pour vos **décisions stratégiques** et votre **gestion quotidienne**. Ainsi, nous conseillons les entrepreneurs et les aidons à faire face aux **grands enjeux** que sont : la croissance et le financement, l'amélioration des performances, la gestion des risques, la stratégie patrimoniale, la fiscalité personnelle...

Notre équipe de **600 personnes** basée en **région** connaît bien le **tissu économique local** et ses **spécificités sectorielles** par exemple : Aéronautique, Agribusiness, Hôtellerie-Restaurant-Tourisme, Immobilier, Maritime & Yachting, Sanitaire et social, Vins et spiritueux...

Dédié aux **PME**, Association, Start-Up... notre engagement de service est d'aider le **chef d'entreprise** dans ses **grandes décisions** mais aussi, à **gagner en productivité et réactivité** grâce à des **outils innovants**, lui permettant ainsi de **piloter** à l'aide d'indicateurs en temps réel.



www.services-entrepreneurs.pwc.fr

Il y a des rencontres qui changent la vie d'une entreprise.

Amiens

14, boulevard Alsace-Lorraine
80000 Amiens
Tél. 03 22 91 30 00

Bordeaux

179, cours du Médoc
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 10 08 00

Bourg-en-Bresse

5, boulevard Paul Valéry
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 18 54

Cognac

4, rue de Segonzac
16100 Cognac
Tél. 05 45 82 52 00

Dijon

Les Blasons du Château
11E, boulevard Rembrandt
21000 Dijon
Tél. 03 80 28 07 28

Grenoble

2, square Roger Genin
38022 Grenoble Cedex 1
Tél. 04 76 84 33 50

Lille

Bâtiment Onix
594, avenue Willy Brandt
59777 Euralille
Tél. 03 28 36 24 80

Limoges

20, rue Banc Léger
87000 Limoges
Tél. 05 55 34 19 05

Lyon

20, rue Garibaldi
69006 Lyon
Tél. 04 78 17 81 78

Marseille

Les Docks - Atrium 10-1
10, place de la Joliette
13002 Marseille
Tél. 04 91 99 30 00

Metz

3, rue Thomas Edison
57070 Metz
Tél. 03 87 18 40 60

Montpellier

650, rue Henri Becquerel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 22 84 84

Nantes

34, place Viarme
44000 Nantes
Tél. 02 51 84 36 36

Nice

Immeuble Nice Plaza
455, promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 37 20 20

Paris

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 56 57 53 13

Pau

Cité Multimédia
4, rue Thomas Edison
64000 Pau
Tél. 05 59 14 24 34

Poitiers

14, boulevard du Maréchal
de Lattre de Tassigny
86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 17 29

Quimper

9, rue du Président Sadate
29000 Quimper
Tél. 02 98 10 31 03

Rennes

40, boulevard de La Tour d'Auvergne
35000 Rennes Cedex
Tél. 02 99 23 17 17

Rouen

20, rue Raymond Aron
76130 Mont Saint-Aignan
Tél. 02 35 59 00 85

Saint-Quentin

Les Jardins de l'Hôtel-Dieu
6, place Arnaud Bisson
02100 Saint-Quentin
Tél. 03 23 06 28 00

Strasbourg

Centre d'Affaires Urbania
230, avenue de Colmar
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 45 55 50

Toulouse

1, place Occitane
31000 Toulouse
Tél. 05 62 27 57 57

A.F.F.A.J.

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
25-27 rue Raspail
SAINT QUENTIN
(Aisne)

482 396 454 RCS SAINT-QUENTIN

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 MARS 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 118 995 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 118 995 euros

Un prélèvement sur le compte "Autres Réserves" 81 005 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 200 000 euros

A titre de dividendes 200 000 euros
Soit 6,66 euros (montant arrondi) par action

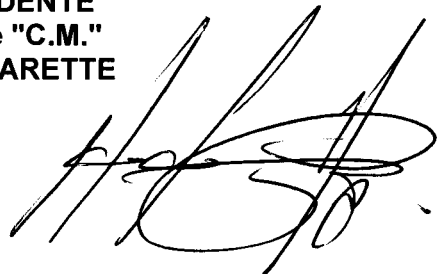
Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 200 000 euros, n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 246 166 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Montant global des dividendes	Montant n'ouvrant pas droit à abattement
Exercice clos le 30.09.2016	50 000 €	50 000 €
Exercice clos le 30.09.2015	50 000 €	50 000 €
Exercice clos le 30.09.2014	NEANT	NEANT

LA PRESIDENTE
La société "C.M."
Antoine CARETTE



« A.F.F.A.J. »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 30.000 €

SIEGE SOCIAL : 25-27 RUE RASPAIL
02100 SAINT QUENTIN

N° SIRET : 482 396 454 00019
R.C.S. ST QUENTIN : 482 396 454

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

EDDIE CONCHERI - COMMISSAIRE AUX COMPTES
ZI -ROUTE DE REIMS - VILLENEUVE ST GERMAIN
BP N° 60133 - 02204 SOISSONS CEDEX

« A.F.F.A.J. »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 30.000 €

SIEGE SOCIAL : 25-27 RUE RASPAIL
02100 SAINT QUENTIN

N° SIRET : 482 396 454 00019
R.C.S. ST QUENTIN : 482 396 454

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Monsieur l'actionnaire,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société « A.F.F.A.J. » relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve St Germain
Le 15 Mars 2018



Eddie CONCHERI
Commissaire aux comptes

Bilan SAS AFFAJ

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	5 558	5 558		
Fonds commercial	252 757		252 757	252 757
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	24 470	24 470		
Installations techniques, mat. et outillage	1 636	1 425	211	511
Autres immobilisations corporelles	646 885	574 235	72 650	106 679
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés	232		232	232
Prêts				
Autres immobilisations financières	74 585		74 585	76 381
ACTIF IMMOBILISE	1 006 121	605 687	400 435	436 560
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	230 180		230 180	218 985
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	73 137	4 585	68 552	114 460
Autres créances	329 524		329 524	189 322
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	40 017		40 017	100 017
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	107 272		107 272	30 227
Charges constatées d'avance	57 820		57 820	61 220
ACTIF CIRCULANT	837 949	4 585	833 364	714 231
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 844 071	610 272	1 233 799	1 150 792

Bilan SAS AFFAJ

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
Capital		
Capital	30 000	30 000
dont versé	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	294 171	247 435
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	118 995	96 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	446 166	377 171
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 853	247 581
Emprunts et dettes financières diverses	70 000	
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	496 023	426 192
Dettes fiscales et sociales	101 756	99 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	787 633	773 621
Ecart de conversion - Passif		
	1 53 189	1 50 792

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Compte de résultat SAS AFFAJ

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois
Ventes de marchandises France	2 899 833	2 929 614
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France		
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 899 833	2 929 614
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 791	472
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	2 868	15 992
Autres produits	31	92
Total des produits d'exploitation	2 906 523	2 946 170
Achats de marchandises	1 207 125	1 268 249
Variation de stock de marchandises	-11 195	4 575
Achats matières premières et autres approvisionnements	964	1 496
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	820 221	815 001
Impôts, taxes et versements assimilés	17 234	16 009
Salaires et Traitements	435 016	432 837
Charges sociales	122 350	120 093
Dotations aux amortissements sur immobilisations	41 038	45 626
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4 585	
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	106 948	106 240
Total des charges d'exploitation	2 744 288	2 810 125
RESULTAT D'EXPLOITATION	162 235	136 045
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	6 800	4 197
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	6 800	4 197
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	12 308	15 453
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	12 308	15 453
RESULTAT FINANCIER	-5 508	-11 256
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	156 726	124 789
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95	
Produits exceptionnels sur opération en capital	2 000	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		

Compte de résultat SAS AFFAJ

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois
Total produits exceptionnels	2 095	1 041
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	966	1 570
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 000	1 041
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	2 966	2 611
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-872	-1 570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	36 860	26 483
TOTAL DES PRODUITS	2 915 417	2 951 408
TOTAL DES CHARGES	2 796 422	2 854 672

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Annexe SAS AFFAJ

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours	x		
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions		x	
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance			

Annexe SAS AFFAJ

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Règles et méthodes comptables SAS AFFAJ

Désignation de la société : SAS AFFAJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2017, dont le total est de 1 233 799 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 995 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 octobre 2016 au 30 septembre 2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et méthodes comptables SAS AFFAJ

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est calculé à la clôture de l'exercice sur la base des rémunérations éligibles.

Ce produit est comptabilisé en diminution des charges de personnel (rubrique "charges sociales") conformément à la préconisation de la note d'information du 28 février 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.



*Informations relatives au bilan SAS AFFAJ***INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN*****Actif immobilisé***

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				258 315
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	258 315			258 315
Immobilisations incorporelles	258 315			
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 470			24 470
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 636			1 636
- Installations générales, agencements aménagements divers	464 082			464 082
- Matériel de transport		6 709		182 803
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	176 094			
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	666 281	6 709		672 990
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				232
- Autres titres immobilisés	232			
- Prêts et autres immobilisations financières	76 381	203	2 000	74 585
Immobilisations financières	76 613	203	2 000	74 817
ACTIF IMMOBILISE	1 001 209			1 005 121

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Détail des immobilisations**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 709	203	6 912
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 000	2 000
Scissions				
Mises hors service				

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	5 558			5 558
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gén. agenc. aménagements constructions	24 470			24 470
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	1 125	300		1 425
Inst. gén. agencements et aménag. divers	366 196	31 634		397 829
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	167 301	9 104		176 406
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	559 091	41 038		600 129

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Actif circulant****Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	74 585		74 585
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	5 502	5 502	
Autres créances clients	67 635	67 635	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	509	509	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	14 880	14 880	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 738	31 738	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers	22 869	22 869	
Groupe et associés	252 424	252 424	
Débiteurs divers	7 103	7 103	
Charges constatées d'avance	57 820	57 820	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	62 822
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	758
Banques interets courus	1 121
Dettes provis. pr congés à payer	40 804
Primes à payer	2 200
Charges sociales s/congés à payer	13 057
Charges sociales - charges à payer	955
Etat - autres charges à payer	9 007

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	5 792
Etat - produits à recevoir	22 869
Associés - intérêts courus	4 798
Divers - produits à recevoir	1 098
Banques prod. a recevoir	510

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Capitaux propres****Composition du capital**

Capital d'un montant de 30 000,00 Euro décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	30 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	30 000	1,00

Provisions**Ventilation des dotations/reprises des provisions et des dépréciations**

	Dotations	Reprises
Exploitation	4 585	
Financières		
Exceptionnelles		

EDDIE CONCHERI
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT
COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

Informations relatives au bilan SAS AFFAJ**Dettes****Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 853	109 059	10 794	
Emprunts et dettes financières diverses	70 000	70 000		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	496 023	496 023		
Dettes fiscales et sociales	101 756	101 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	86 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	80 719			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de Régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	57 820		
Total	57 820		

EDDIE CONCHERI
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

*Autres informations SAS AFFAJ***AUTRES INFORMATIONS****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	67 974
EMPRUNTS	67 974
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	42 338

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE acquis au titre de la période close au 30 septembre 2017 s'élève à 29 313 euros.

Le crédit d'impôt 2016 a été utilisé pour l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers notamment d'effort en matière de recrutement, de reconstitution de son fonds de roulement.

